

guées au cours de leurs manœuvres dans l'ouest du Pacifique. Le Corps d'aviation royal canadien a accompli les tâches qui lui ont été assignées d'une façon qui est tout à l'honneur de ceux qui ont participé à ces opérations.

Cela ne veut pas dire que nous ayons, jusqu'ici, assumé notre part des responsabilités dont se sont chargées les Nations Unies. Dussions-nous continuer à dépenser au rythme actuel, compte tenu de ce que nous avons vraiment accompli, nous nous ruinerions en un jour si nous étions malheureusement appelés à faire la guerre sur une grande échelle. S'il s'agit ici d'un programme à longue échéance, nous devons alors établir l'importance des forces dont nous aurions besoin advenant cette grande catastrophe, puis nous rendre compte de ce qu'il en coûterait par rapport aux sommes que nous avons déjà dépensées, en vue de produire les résultats ou l'absence de résultats que nous avons déjà constatée. Voici une façon très simple d'illustrer la disproportion qui existe, dans l'ensemble, entre les dépenses et les résultats obtenus.

Au cours de l'année courante, les contribuables canadiens seront appelés à acquitter des impôts sensiblement supérieurs à ceux qu'ils ont versés au cours d'une année quelconque de la dernière guerre durant laquelle plus d'un million d'hommes et de femmes étaient sous les drapeaux. Quels avantages en retirerons-nous? Voilà ce que nous sommes en droit de savoir. Il est du devoir de chaque député de se renseigner sur ce point.

Si la présente session nous permet enfin de dissiper le nuage de fumée verbale du ministère de la Défense nationale et d'obtenir des renseignements sûrs, cette seconde session dont nous pouvions nous dispenser servira peut-être à une fin utile. On nous a affirmé que le Canada a mis au point le canon antichars le plus efficace au monde, que nous possédons les meilleurs vaisseaux antisubmersibles au monde, le moteur à réaction le plus puissant de l'univers, le chasseur tous-temps le plus perfectionné au monde; on nous a aussi affirmé que, de concert avec les meilleures troupes des autres pays, nous sommes prêts à toute éventualité.

Les Canadiens seront heureux de s'attribuer le mérite des réalisations dont ils sont vraiment les auteurs. Au cours de deux guerres mondiales, les Canadiens ont démontré qu'aucun pays au monde ne possédait de militaires, hommes et femmes, plus efficaces et plus compétents que les nôtres, qu'il s'agisse de l'aviation, de l'armée ou de la marine. C'est indigne de leurs hauts faits et de leur bravoure, sans oublier leurs sacrifices, de bercer

la population canadienne d'optimisme béat, en formulant avec jactance des déclarations qui ne tiennent pas compte des faits.

Il y a trois ans déjà qu'on nous a annoncé le début de notre programme de réarmement. La guerre de Corée dure maintenant depuis seize mois. Où sont les canons antichars? Où sont les navires antisous-marins? Où sont les avions actionnés par les moteurs à réaction les plus puissants au monde? Où servent présentement les avions tous-temps? Où sont donc ces troupes prêtes à entrer en action, auxquelles on a consacré de si fortes sommes? Il est vrai que nous comptons des unités navales aux équipages magnifiques. Ce service est effectivement le plus avancé bien que son équipement souffre encore de lacunes inexplicables.

C'est cependant sur la force aérienne que devait se centrer notre effort de défense. La moitié de nos dépenses devait être affectée à ce secteur. Que représentent actuellement nos escadrilles de combat? Lorsque vient le temps de jouer dans une ligue, les équipes qui comptent sont celles qui sont en mesure de jouer et non pas celles dont on ne fait encore que parler. Dans une récente suite d'articles sérieux,—et, nous osons le croire, difficiles à réfuter,—qui ont paru dans un des meilleurs journaux au pays, leur auteur, un militaire très compétent, a déclaré sans aucune équivoque que, le 1^{er} octobre, seulement deux escadrilles de combat étaient prêtes à entrer en action.

En ce qui concerne les forces terrestres, la situation n'est pas plus claire. Les chiffres relatifs au recrutement n'ont, en eux-mêmes, qu'une valeur toute relative. Dans le cas de la réserve ils ne veulent à peu près rien dire puisqu'ici le tout est de savoir combien d'engagés ont effectivement fait une période d'instruction, dans un camp, au cours de l'année. Encore une fois, l'un des principaux obstacles à la compréhension exacte de la situation c'est le mal qu'on a à interpréter les explications que nous donne le ministère de la Défense nationale. Lorsque nous avons été appelés à nous charger de notre part de responsabilité en Corée, on n'a pas voulu y envoyer notre brigade aéroportée, disant à la Chambre,—et, partant, au pays,—que si nous voulions défendre le nord, nous ne pouvions pas envoyer ces troupes hors de nos frontières. Or, en une époque au moins aussi grosse de périls, voici que nous envoyons cette brigade à l'étranger sans qu'il nous soit possible de la remplacer par une autre également instruite. Si la raison invoquée primitivement pour ne pas expédier outre-mer notre brigade aéroportée était valable, pourquoi n'en avons-nous plus besoin